



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Subventions octroyées, date limite du 1^{er} août 2026 – programme d’Infrastructure artistique

Fredericton, le 8 octobre 2026 – Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) annonce les résultats du programme d’**Infrastructure artistique** pour la date limite du 1^{er} août 2026. **Treize (13)** subventions ont été octroyées par un jury composé d’artistes professionnels, pour un total de **36 450,05 \$**.

Le programme d’Infrastructure artistique est offert aux artistes en début de carrière et aux artistes nouvellement arrivés au Canada. Cette subvention est conçue pour permettre à ces artistes d’acquérir des outils et de l’équipement ou d’améliorer leurs installations, dans le but de renforcer leur capacité de création à long terme. Pour en apprendre davantage sur ce programme, veuillez consulter [notre site web](#).

Voici le nom des artistes qui reçoivent une subvention dans le cadre de ce programme :

Haqq Adéoyé	Riverview	Arts médiatiques	3 000,00 \$
Miranda Bellamy	Sackville	Arts médiatiques	3 000,00 \$
Andrés Bohórquez	Moncton	Musique	3 000,00 \$
Loqman Dali Youcef	Moncton	Musique	3 000,00 \$
Jia Yi Fan	Kouchibouguac	Arts médiatiques	2 828,84 \$
Audrey Favre	Moncton	Arts visuels	1 000,00 \$
Alexander Flexman	Fredericton	Musique	3 000,00 \$
Kellie Mattatall	Sackville	Arts multidisciplinaires	3 000,00 \$
Anna Melanson	Fredericton	Arts médiatiques	3 000,00 \$
Joe Nadeau	Dieppe	Arts multidisciplinaires	3 000,00 \$
Emily Richards	Saint-Jean	Métiers d’arts	2 886,50 \$
Hayden Richardson	Rusagonis	Métiers d’arts	3 000,00 \$
Kathryn Slota	Mactaquac	Métiers d’arts	2 734,71 \$

Aperçu des résultats

<u>Demandes évaluées</u> 28	<u>Subventions octroyées</u> 13	<u>Taux de succès</u> 46,4%
<u>Montant total demandé</u> 80 931,05 \$	<u>Montant total octroyé</u> 36 450,05 \$	<u>Taux de financement</u> 45,0%

5 bénéficiaires sur 13 (38,5 %) n’avaient jamais reçu de subvention d’artsnb auparavant.

La distribution par discipline artistique des demandes évaluées pour cette date limite du programme est : 0 en architecture, 7 en métiers d’arts, 0 en danse, 2 en arts littéraires, 5 en arts médiatiques, 4 en arts multidisciplinaires, 3 en musique, 0 en théâtre, et 7 en arts visuels.

Des informations supplémentaires sur la distribution par discipline artistique sont disponibles [ici](#).



Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme de financement des arts indépendant dont le mandat est prévu par la loi pour faciliter et promouvoir la création d'œuvres d'art et l'administration de programmes de financement pour les artistes professionnels de la province. Ses programmes sont financés par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick. Le ministère fournit également un investissement supplémentaire au programme d'Artiste en résidence comme réponse aux recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.

-30-

Contact médias :

Marie-Hélène Morell, Agente des communications, comm@artsnb.ca, 506-304-8204